

CONSERVATION, RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

Professeur « Conservation, restauration des œuvres d'art : atelier » 3/12

PROFIL RECHERCHÉ

- . Professeur.e responsable des B1 (1^{ère} année de Bachelier)
- . Le.la candidat.e possède un diplôme de Master en conservation-restauration d'œuvres d'art depuis au moins 5 ans.
- . Le.la candidat.e est un.e professionnel.le reconnu.e dans le domaine de la conservation et de la restauration des œuvres d'art. Il.elle témoigne d'une pratique active, hors enseignement, dans le domaine de la conservation-restauration dans une des quatre spécialités enseignées à La Cambre (Peinture, Sculpture, Céramique-Verre, Papier-Livre).
- . Au-delà de sa pratique, il.elle témoigne d'un intérêt pour la dimension matérielle des œuvres d'art et l'évolution des techniques de mise en œuvre du patrimoine artistique. Il.elle montre un intérêt pour la réalisation pratique d'exercices techniques.
- . Le.la professeur.e a de préférence une expérience de l'enseignement au niveau supérieur et un intérêt marqué pour la pédagogie.
- . Il.elle fait preuve de sa capacité à travailler en équipe et des qualités relationnelles nécessaires à l'interaction fructueuse avec l'équipe d'enseignants et les professionnels du domaine.

MISSION PEDAGOGIQUE

Le.la professeur.e est chargé.e de l'encadrement d'une grande partie des exercices en atelier dispensés aux étudiants de B1 du 1er cycle en conservation, restauration des œuvres d'art (voir programme ci-dessous).

L'enseignement de la B1 est centré sur l'apprentissage des techniques d'élaboration des œuvres d'art dans les 4 spécialités enseignées à La Cambre : Peinture, Sculpture, Céramique-Verre, Papier-Livre.

Des exercices de reconstitutions techniques basées sur des connaissances historico-scientifiques constituent la base de l'apprentissage. L'objectif est d'éduquer l'œil de l'étudiant.e à lire l'œuvre d'art dans sa matérialité.

Au plan pédagogique, le professeur est chargé de :

- l'organisation et la supervision du travail pratique en atelier chaque mercredi : accompagner et guider l'étudiant.e dans ses observations et ses exercices techniques.
- coordonner les interventions des différents professeur.es et conférencier.es au sein du programme de B1.
- proposer, organiser et assurer le suivi d'autres activités d'apprentissage pertinentes hors cours et travaux d'atelier : visites, rencontres, partenariats, etc.
- Accueillir et accompagner les étudiants d'autres cursus de l'école :
 - chaque année, de début novembre à mi-décembre, en stage interne pendant 6 semaines (le mercredi) - avec le groupe des B1 de l'atelier de Conservation-Restauration - autour d'un thème technique (en général des exercices de dorure).
 - lors d'un module inter-atelier en B1 (1 semaine en janvier avec un autre atelier que l'atelier de Conservation-restauration. En 2026-27 : l'atelier Photographie)

Au plan organisationnel, le.la professeur est chargé.e de :

- la coorganisation des évaluations et jurys artistiques de 1ère année
- la coorganisation et la participation à l'épreuve d'admission
- la transmission, au professeur.e responsable du cursus, des demandes et informations relatives au programme de 1ère année : matériel, calendrier spécifique, activités extérieures, notes etc.

Le.la professeur.e participe activement au projet pédagogique et artistique de l'école et contribue à son évolution. Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres ateliers, cours artistiques et généraux de tronc commun : il.elle favorise les rencontres, les synergies et les complémentarités.

PROGRAMME DES B1 tel qu'il existe à présent

Exercices encadrés par le professeur responsable des B1 : cours pratiques du mercredi (les cours théoriques sont donnés le lundi par le.la professeur responsable de l'Atelier CROA).

- Initiation aux matériaux du dessin (papier et préparations des papiers, médias secs et médias liquides), cours et travaux en commun avec l'atelier Dessin (avec Catherine Warmoes, responsable de l'atelier Dessin)
- Techniques de dorure et de polychromie associées (dorure sur bolus, dorure à la mixtion, dorure à la coquille, *sgraffito*, *pastiglia*, poinçons, brocarts appliqués, etc)
- Technique a tempera des peintres italiens des 14/15^{ème} siècles (sur bois)
- Techniques à l'huile des peintres flamands du 15^{ème} siècle (sur bois)
- Techniques des peintures sur toile de l'époque médiévale aux temps modernes
- Apprentissage des règles d'édition et de présentation d'une recherche via la rédaction de 2 dossiers historico-techniques dans l'année + 1 ou 2 exposés.

Le.la professeur.e encadre également, avec le.la professeur responsable du cursus les 6 semaines de stages internes : accueil d'étudiants d'ateliers de la Cambre autres que Conservation-Restauration les mercredis + module inter-atelier en janvier.

Exercices encadrés par d'autres enseignant.e.s de l'atelier

- Initiation au modelage
 - Initiation à la taille du bois
 - Initiation au livre (structure, reliure)
 - Initiation aux matériaux de l'art moderne (résines synthétiques)
 - Initiation au matériel verre (réalisation de perles de verre au chalumeau)
 - Fabrication de papier chez un papetier
- + 4 après-midis dans chaque atelier de conservation (Peinture, Sculpture, Céramique-verre, Papier-livre) : premiers gestes de restauration sur des « pièces martyres » (collage déchirures, bouchages, retouches, etc)

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Le recrutement a lieu dans le cadre de l'article 105 du décret du 20 décembre 2001.

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation de 2-3 pages et un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent). Celui-ci est à envoyer à sebastien.herinckx@lacambre.be et marie.postec@lacambre.be.

- Date limite de dépôt des candidatures via mail : 26 juin 2026 à 16h.
- Commission de recrutement : semaine du 29 juin 2026
- Prise de poste : 14 septembre 2026

Sur base de l'analyse des candidatures et de la proposition du Directeur, le Conseil de gestion pédagogique de l'école transmet à Wallonie-Bruxelles Enseignement pour désignation.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 3/12 consacre 3h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2026.